

Danse (506.A0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Québec 

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017

ISBN 978-2-550-76169-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Identification du programme

Titre du programme : Danse

Numéro du programme : 506.A0

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 54 ^{2/3}

— formation générale : 26 ^{2/3}

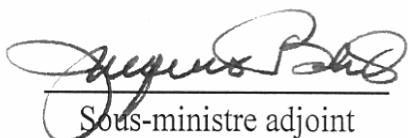
— formation spécifique : 28

Nombre d'heures-contact totales : 1560 ¹⁰⁴

— formation générale : 660

— formation spécifique : 900

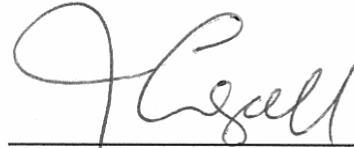
Recommandations



J. Legault
Sous-ministre adjoint

99.02.16
Date

Approbation du ministre



J. Legault

99-03-09
Date

Québec

Ministère
de l'Éducation

Décision relative à la modification d'un programme d'études préuniversitaires

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Danse (506.A0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : 54 2/3

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : 1 560

Modifications proposées :

- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale complémentaire et le programme Sciences, lettres et arts (700.A0);
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale complémentaire du régime 3 et celle du régime 2.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2000

APPROBATION

Recommandations :



Sous-ministre adjoint
Enseignement supérieur

19/11/03

Date



Sous-ministre

03.11.24

Date

Approbation du ministre :



03.11.27

Date

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Danse
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	506.A0 (1999)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission:		Aucune
Nombre d'unités	:	54 %
— Formation générale	:	26 %
— Formation spécifique	:	28
Nombre de périodes d'enseignement:		1 560
— Formation générale	:	660
— Formation spécifique	:	900

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Danse</i>	4
La finalité du programme d'études	6
Les buts du programme d'études	7
Formation spécifique.....	7
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	12
Les objectifs et les standards du programme d'études	14
Liste des objectifs	14
Formation spécifique.....	16
Formation générale commune et propre	24
Formation générale complémentaire.....	43
Renseignements complémentaires	58
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	58
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	59

Les programmes d'études collégiales

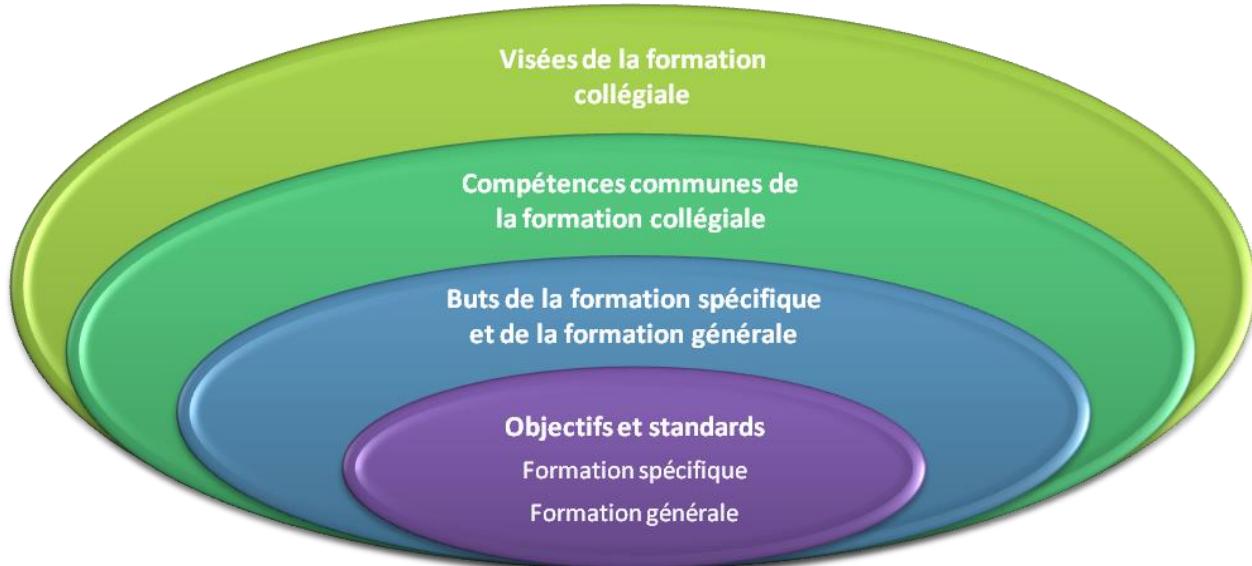
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Danse*

Le programme d'études *Danse* est basé sur une approche humaniste. Centré sur le développement de la personne, il offre à l'élève une formation corporelle fonctionnelle, actualisée et polyvalente ainsi qu'une formation théorique favorisant l'acquisition de l'habileté intellectuelle nécessaire à l'étude du mouvement et de la danse comme formes d'art.

La danse contemporaine privilégiée dans le programme d'études est issue de la recherche de nouvelles avenues dans l'exploitation de l'art du mouvement, elle vise à la fois l'expression et la représentation. Elle est le fruit d'un processus de création en constante évolution et son enseignement tient compte du fait que les danseurs et les danseuses doivent atteindre le niveau intermédiaire, exigé pour être admis à l'université.

Le danseur ou la danseuse de niveau intermédiaire est une personne qui possède les habiletés nécessaires à l'apprentissage et à l'exécution, avec justesse, aisance et efficacité de mouvements techniques et d'enchaînements dansés présentant une difficulté moyenne d'exécution et des exigences physiques modérées. L'atteinte du niveau intermédiaire implique, d'une part, la maîtrise des habiletés corporelles et le développement d'une sensibilité artistique et, d'autre part, le développement du sens critique et l'acquisition d'une connaissance de base de l'histoire de la danse.

Le programme d'études *Danse* a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Danse* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre et la formation générale complémentaire à la formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 28 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.

- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissance que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Danse* a pour but de donner à l'élève une formation équilibrée, qui comprend une formation générale rigoureuse et une formation intermédiaire en ce qui concerne les techniques de la danse, l'interprétation et la création. L'ensemble de cette formation lui permettra d'acquérir les compétences et la polyvalence requises pour poursuivre des études universitaires dans ce domaine.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Danse*, l'élève sera apte à :

- établir une pratique physique saine;
- maîtriser des habiletés techniques de niveau intermédiaire en danse contemporaine;
- faire preuve d'une capacité d'assimilation et de transfert des connaissances et des habiletés motrices au cours d'activités d'interprétation et de création;
- faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse;
- situer sa démarche artistique dans l'ensemble des grands courants chorégraphiques contemporains;
- adopter une attitude et un comportement favorisant son épanouissement artistique et personnel;
- utiliser les technologies appropriées de traitement de l'information.

Établir une pratique physique saine

Une pratique physique saine implique la connaissance de la morphologie et du fonctionnement du corps ainsi que la reconnaissance des situations fréquentes dans la danse où il y a des possibilités de blessures.

Maîtriser des habiletés techniques de niveau intermédiaire en danse contemporaine

Le développement de la sensibilité proprioceptive et l'acquisition des qualités corporelles requises permettront à l'élève d'atteindre le niveau intermédiaire en danse contemporaine.

Faire preuve d'une capacité d'assimilation et de transfert des connaissances et des habiletés motrices au cours d'activités d'interprétation et de création

L'interprétation et la création en danse sont les résultats de l'assimilation et du transfert des connaissances. Elles correspondent à une démarche que l'élève en danse contemporaine devra utiliser tout au long de sa formation et de sa carrière.

Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse

L'observation est au cœur du processus intellectuel d'assimilation des connaissances de base relatives à la danse qui permet à l'élève de décortiquer des situations particulières, d'avoir une vue d'ensemble d'une œuvre et de communiquer clairement ses réflexions.

Situer sa démarche artistique dans l'ensemble des grands courants chorégraphiques contemporains

L'épanouissement artistique résulte de la démarche entreprise par l'élève afin d'enrichir sa culture personnelle. Il fait ce cheminement en comparant sa pratique avec celles de diverses traditions et manifestations artistiques contemporaines.

Adopter une attitude et un comportement favorisant son épanouissement artistique et personnel

Le développement d'un sens éthique et des qualités personnelles telles que l'autonomie, la confiance en soi, l'ouverture d'esprit et la facilité à s'exprimer favorisent l'épanouissement artistique et personnel de l'élève de ce programme.

Utiliser les technologies appropriées de traitement de l'information

L'élève en danse doit être en mesure de choisir et d'utiliser les outils informatiques disponibles pendant ses activités d'apprentissage.

- Utiliser l'ordinateur et ses principaux périphériques.
- Utiliser les principaux types de logiciels de traitement de l'information.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,

- de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
- de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
- de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
- de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
- de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

28 unités, 900 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 016E Établir des liens entre le fonctionnement du corps et la pratique de la danse.
- 016F Maîtriser les bases du mouvement dansé.
- 016G Exécuter des mouvements de danse contemporaine.
- 016H Maîtriser les composantes techniques de niveau intermédiaire de la danse contemporaine.
- 016J Interpréter une chorégraphie dirigée.
- 016K Étudier et exécuter des mouvements de danse de nature différente.
- 016L Créer et interpréter une chorégraphie.
- 016M Exprimer un point de vue personnel et critique sur la danse et sa pratique.

Formation générale commune et propre

16 2/3 unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 016E

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Établir des liens entre le fonctionnement du corps et la pratique de la danse.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none">1. Associer les composantes de l'appareil musculo-squelettique à leur potentiel de mouvement.2. Établir des liens entre les lois de la biomécanique et le mouvement observé.3. Reconnaître une bonne posture.4. Reconnaître les règles d'une hygiène de vie adaptée aux exigences de la danse.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation du vocabulaire approprié.• Connaissance des limites morphologiques.• Description précise du mouvement.• Connaissance des limites mécaniques.• Établissement de liens pertinents entre les causes d'erreurs et les lois de la biomécanique.• Connaissance des composantes de la posture.• Utilisation appropriée des outils d'analyse.• Association pertinente d'une saine alimentation et de la danse.• Connaissance des sources de stress.• Connaissance de moyens efficaces de récupérer.• Connaissance des conséquences de la consommation de drogues et d'alcool.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Maîtriser les bases du mouvement dansé.	
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les règles d'un entraînement. 2. Reconnaître les sensations kinesthésiques reliées aux positions et aux phases du mouvement dansé. 3. Reproduire les positions et les mouvements de base communs à divers genres de danse. 4. Exécuter des enchaînements de mouvements variés. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de ses capacités morphologiques. • Application des principes de préparation à l'activité physique. • Alignement conforme de l'axe central. • Alignement segmentaire efficace. • Placement sécuritaire. • Reconnaissance des sensations associées aux mouvements. • Mémorisation des sensations kinesthésiques. • Reproduction des gestes associés aux sensations. • Reproduction précise des positions de base de la danse. • Mobilité articulaire. • Force musculaire. • Exécution appropriée sur place. • Exécution appropriée en déplacement. • Respect des normes techniques. • Manifestation de l'éveil de la sensibilité artistique. • Exécution sécuritaire des mouvements.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Exécuter des mouvements de danse contemporaine.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none">1. Reproduire des enchaînements de mouvements dansés.2. Développer les qualités musculaires et physiologiques nécessaires à l'exécution du mouvement dansé.3. Adopter un comportement adapté au travail en danse.	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle des qualités motrices inhérentes au mouvement dansé.• Concentration continue.• Effort optimal quotidien.• Respect des limites individuelles.• Force et endurance musculaire.• Souplesse articulaire adéquate.• Respiration adéquate.• Respect des spécificités spatio-temporelles d'une gestuelle.• Utilisation nuancée de l'énergie.• Projection apparente.• Exécution sécuritaire.• Mémoire efficace.• Reproduction juste.•aisance et fluidité.• Autocritique constructive.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Maîtriser les composantes techniques de niveau intermédiaire de la danse contemporaine.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler le placement du corps. 2. Contrôler le mouvement dansé. 3. Raffiner les qualités motrices nécessaires à son exécution. 4. Reproduire des enchaînements de nature différente. 5. Personnaliser des enchaînements. 6. Évaluer ses forces et ses lacunes. 7. Élaborer des stratégies d'amélioration de sa performance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Alignement segmentaire. • Alignement optimal de l'axe central. • Maintien des alignements dans l'exécution de mouvements dansés sur place. • Maintien des alignements dans l'exécution de mouvements dansés pendant un déplacement. • Équilibre stable. • Souplesse articulaire et musculaire optimale. • Force adéquate pour l'exécution des mouvements imposés. • Endurance musculaire suffisante. • Sollicitation des groupes musculaires requis. • Démonstration d'agilité. • Utilisation contrôlée de la respiration dans le mouvement dansé. • Mémorisation rapide. • Coordination et dissociation efficaces. • Reproduction fidèle. • Respect des dimensions spatiales et temporelles du mouvement. • Justesse dans la dynamique du mouvement. • Appropriation adéquate. • Concentration et projection adéquates. • Musicalité. • Souplesse des transitions. •aisance et sensibilité. • Énergie nuancée. • Analyse objective de ses forces et faiblesses. • Choix approprié de stratégies visant l'amélioration des points faibles.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter une chorégraphie dirigée.</p>	
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire preuve d'un engagement personnel favorisant la réalisation d'un projet de chorégraphie. 2. Contrôler les dimensions motrice, spatiale et rythmique de la chorégraphie. 3. Démontrer l'assimilation des aspects techniques et expressifs dans l'exécution. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de la capacité de travailler en équipe. • Manifestation d'ouverture d'esprit. • Contribution engagée et sensible à la réalisation de la chorégraphie. • Prise en charge des responsabilités individuelles et collectives. • Mémorisation rapide de séquences chorégraphiques. • Précision dans l'exécution. • Réflexion sur les caractéristiques du rôle. • Respect des consignes. • Fluidité et aisance. • Respect des spécificités spatio-temporelles. • Modulation de l'énergie dans l'exécution des mouvements. • Exécution nuancée et sensible dans le respect de l'œuvre. • Constance dans la projection et la qualité de la concentration. • Respect des exigences techniques de l'œuvre. • Qualité de la présence. • Démonstration d'intégrité, d'authenticité et d'abandon.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	<p>Étudier et exécuter des mouvements de danse de nature différente.</p>
Éléments de la compétence	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Faire preuve d'une disponibilité corporelle permettant une gestuelle originale et créative. 2. Connaître et étudier les composantes du mouvement, séparément et en interrelation. 3. Participer à des activités morphocinétiques connexes. 4. Utiliser les composantes du mouvement d'une façon variée et nuancée. 5. Analyser son travail et celui des autres. <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance et résolution des résistances et blocages dans le contexte d'exploration gestuelle. • Manifestation d'engagement et prise de risques. • Proposition suffisante de mouvements originaux. • Connaissance et utilisation appropriée des composantes du mouvement. • Utilisation d'un vocabulaire gestuel adapté à ses capacités. • Utilisation et organisation appropriées des composantes du mouvement. • Exploitation judicieuse de la composante expressive du mouvement. • Pertinence des commentaires. • Manifestation de l'ouverture d'esprit. • Prise en considération, dans la pratique, des éléments de la mise au point retenus.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Créer et interpréter une chorégraphie.</p>	
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier un projet chorégraphique. 2. Élaborer et articuler un vocabulaire gestuel personnel. 3. Structurer les composantes chorégraphiques. 4. Intégrer des éléments scénographiques de base pertinents à la création. 5. Interpréter la chorégraphie. 6. Critiquer d'une manière constructive son travail et celui des autres. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination appropriée des responsabilités. • Formulation claire des objectifs personnels et des intentions chorégraphiques. • Détermination des étapes de création chorégraphique. • Application appropriée de techniques de créativité. • Disponibilité physique et intellectuelle. • Contribution appréciable de mouvements originaux. • Capacité de prendre des risques sur le plan artistique. • Esprit ouvert aux commentaires. • Sélection des idées de mouvements présentant un potentiel de développement appréciable en fonction du projet. • Exploitation judicieuse des composantes du mouvement et des éléments de base de la composition chorégraphique. • Organisation appropriée et efficace des propositions de mouvements. • Exploitation des dimensions expressives et formelles de la chorégraphie. • Originalité de la démarche et des choix artistiques. • Personnalisation du ou des rôles. • Mise en relation de la production chorégraphique et des objectifs et intentions du départ. • Exécution précise et fidèle à l'intention chorégraphique. • Cohérence dans le choix des éléments mis en œuvre. • Qualité de la présentation. • Démonstration d'authenticité. • Exploitation judicieuse de la composante expressive du mouvement. • Pertinence des commentaires. • Manifestation de l'ouverture d'esprit. • Prise en considération, dans la pratique, des éléments de mise au point retenus.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Exprimer un point de vue personnel et critique sur la danse et sa pratique.
Éléments de la compétence	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les rôles et fonctions de la danse. 2. Caractériser les grands courants de la danse. 3. Repérer les caractéristiques dominantes d'œuvres chorégraphiques. 4. Faire le lien entre la démarche personnelle et la production artistique de chorégraphes. 5. Exprimer un point de vue personnel et critique à propos d'œuvres chorégraphiques contemporaines. <ul style="list-style-type: none"> • Distinction des différents genres de danse. • Reconnaissance de l'apport de la danse dans la vie en société. • Établissement de liens appropriés entre une époque et la production artistique en danse. • Établissement de liens judicieux entre la danse et d'autres formes d'art. • Reconnaissance de tendances actuelles. • Reconnaissance du style de l'œuvre. • Connaissance des principaux éléments chorégraphiques et scéniques de l'œuvre. • Reconnaissance de la vision artistique du chorégraphe. • Remise en contexte de l'œuvre dans l'environnement social. • Remise en contexte de l'œuvre dans la production artistique du chorégraphe. • Reconnaissance des influences artistiques. • Analyse de la structure de l'œuvre. • Opinion appuyée sur des arguments clairs et pertinents.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	
Analyser des textes littéraires.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none">Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none">Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none">Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none">Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.Pertinence et cohérence du plan.Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none">Utilisation appropriée des éléments d'analyse.Pertinence des exemples choisis.Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.Précision et richesse du vocabulaire.Respect du registre de langue approprié.Respect des règles de présentation d'une production écrite.Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none">Utilisation appropriée de stratégies de révision.Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3	
Unités : 2 1/3	
Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
 - Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
 - Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
 - Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.
 - Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
 - Pertinence et cohérence du plan.
 - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.
 - Respect des limites du sujet de la dissertation.
 - Développement approprié des idées.
 - Pertinence des exemples choisis.
 - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect du registre de langue approprié.
 - Respect des règles de présentation d'une production écrite.
 - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
 - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Pondération : 3-1-4	
Unités : 2 %	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
 - Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
 - Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
 - Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication.
 - Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
 - Exploration de sujets variés.
 - Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
 - Choix approprié des sources d'information.
 - Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
 - Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
 - Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.
 - Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours.
 - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
 - Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.
 - Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.
 - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
 - Respect des règles définissant les différents types de textes.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
 - Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Formation générale commune et propre

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Philosophie	Code : 4PH0
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Traiter d'une question philosophique.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Philosophie	
Pondération : 3-1-3	
Unités : 2 1/2	

Philosophie	Code : 4PH1
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Philosophie	
Pondération : 3-0-3	
Unités : 2	

Philosophie	Code : 4PHP
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Philosophie	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde	
Pondération : 2-1-3	
Unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte. |
| 3. S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. Identification précise de la structure du texte. Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. Prononciation, intonation et débit généralement corrects. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde	
Pondération : 2-1-3	
Unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.

Critères de performance

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.

- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

3. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. • Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
 - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.
 - Reconnaissance du sens général.
 - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
 - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
 - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
 - Communication claire et cohérente accessible à un non-expert.
 - Communication appropriée à la situation.
 - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
 - Application convenable du code grammatical.
 - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.
 - Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
 - Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.</p> <p>3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi judicieux du vocabulaire. Utilisation correcte du code grammatical. Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> Respect du sens. Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. Emploi d'une terminologie équivalente. Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	

Éducation physique	Code : 4EP0
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. Reconnaissance de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. Respect des règles de sécurité et d'éthique. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Éducation physique	
Pondération : 1-1-1	
Unités : 1	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p> <p>2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique. • Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique. <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices. • Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Éducation physique	
Pondération : 0-2-1	
Unités : 1	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.</p> <p>2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.</p> <p>3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. <ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. Respect des règles de sécurité et d'éthique. Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Éducation physique	
Pondération : 1-1-1	
Unités : 1	

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<ul style="list-style-type: none"> Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. Description des principales approches utilisées en sciences humaines. Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Sciences humaines		Code : 000W
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.		<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.		<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.		<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage		
Périodes d'enseignement : 45		
Unités : 2		
Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.		

Culture scientifique et technologique		Code : 000X
Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.		<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.		<ul style="list-style-type: none"> Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.		<ul style="list-style-type: none"> Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.		<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.		<ul style="list-style-type: none"> Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage		
Périodes d'enseignement : 45		
Unités : 2		
Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.		

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. Description claire et précise du problème. Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. Respect de la procédure expérimentale établie. Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. Présentation claire et adéquate des résultats. Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le sens d'un message oral. 2. Saisir le sens d'un message lu. 3. Exprimer oralement un message simple. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message. • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. Application appropriée des règles grammaticales de base. Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes.	
Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le sens d'un message entendu. 2. Saisir le sens d'un message lu. 3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. Application appropriée des règles grammaticales. Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
<ol style="list-style-type: none"> 2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
<ol style="list-style-type: none"> 3. Échanger verbalement sur un sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
<ol style="list-style-type: none"> 4. Rédiger un texte de complexité moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
<p>2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
<p>3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
<p>4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
<p>5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p>	
<p>Unités : 2</p>	
<p>Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.</p>	
<p>Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p>	
<p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Brève définition des notions. Exécution correcte des opérations de base. Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> Démarche planifiée et méthodique. Utilisation correcte des outils et des procédés. Résultats satisfaisants par rapport au contexte. Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> Interprétation juste en tenant compte du contexte. Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.	
Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.	
Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. Caractériser des courants artistiques. Commenter un produit artistique. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel. Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. Utiliser le médium. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. Application adéquate des techniques artistiques. Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p>	
<p>Unités : 2</p>	
<p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.</p>	
<p>Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> Individuellement ou en équipe. En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> Poser un problème de recherche. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> Justification du choix du problème de recherche. Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. Formulation claire des principales dimensions du problème. Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. Formulation claire de la question de recherche.
<ol style="list-style-type: none"> Analyser le problème de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. Selection appropriée des données de la recherche. Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
<ol style="list-style-type: none"> Proposer des solutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Description claire des principaux apports disciplinaires. Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. Justification des solutions proposées. Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage <p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>	

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

[www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.](http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires)

*Éducation
et Enseignement
supérieur*

Québec 